

NOUVELLE DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE CANDIDATURE À LA PLUS HAUTE DISTINCTION HONORIFIQUE DE LA SASKATCHEWAN

L'Ordre du Mérite célèbre son 30^e anniversaire en 2015

En préparation du 30^e anniversaire. L'an prochain, de la plus haute distinction honorifique provinciale, l'Ordre du Mérite de la Saskatchewan, de nouvelles dates seront établies pour la présentation de mise en candidature et l'investiture.

La nouvelle date limite des mises en candidatures pour 2014 et 2015 est le 1^{er} novembre 2014. Les récipiendaires assisteront à une cérémonie en mai 2015, durant laquelle seront célébrés le 30^e anniversaire de cet honneur provincial et la 30^e investiture de l'Ordre.

« Il m'est difficile de croire que 2015 marquera le 30^e anniversaire de l'Ordre du Mérite de la Saskatchewan », a déclaré la lieutenant-gouverneure Vaughn Solomon Schofield. « Toutefois, il n'est pas surprenant que cette prestigieuse distinction ait pu attirer autant de candidatures méritées, depuis trois décennies, si l'on considère le grand nombre de personnes accomplies qui réalisent tant de choses impressionnantes dans notre province. »

Cet honneur vise les secteurs d'activité suivants : les arts, l'agriculture, l'industrie et les affaires, le leadership communautaire, les métiers et les professions, le service au public, la recherche, le sport et les loisirs ainsi que le service communautaire.

Le nom de tout résidant actuel ou ancien résidant de la Saskatchewan peut être mis en candidature, à l'exception des juges et des députés provinciaux ou fédéraux, tant qu'ils exercent leurs fonctions. On ne peut proposer que des personnes et non des couples, des groupes ou des organismes. Les nominations à titre posthume sont recevables dans l'année qui suit le décès de la personne.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Ordre du Mérite de la Saskatchewan ainsi que le formulaire de mise en candidature, visitez le <http://www.ops.gov.sk.ca/som>.

Depuis la création de l'Ordre du Mérite de la Saskatchewan, en 1985, 200 personnes ont reçu cet honneur.

Le lieutenant-gouverneur est chancelier de l'Ordre du Mérite qui a préséance sur tous les autres prix et distinctions honorifiques provinciaux.

Auparavant, les mises en candidature étaient acceptées jusqu'au début du printemps et la cérémonie d'investiture se déroulait plus tard dans l'année, après l'arrivée des conditions hivernales, ce qui rendait souvent les déplacements difficiles pour les récipiendaires et les personnes assistant à la cérémonie.

Dorénavant, ces nouvelles dates seront celles de mises en candidature et d'investiture.

Il n'est pas nécessaire de resoumettre les mises en candidature pour 2014 qui ont déjà été déposées depuis la dernière présentation de l'Ordre du Mérite de la Saskatchewan.

Renseignements :

Dan Palmer
Affaires intergouvernementales
Regina
306-787-2155